



TABLE RONDE AFRIQUE 2024
sur
LES SOLUTIONS DU SECTEUR PRIVÉ
AU DÉPLACEMENT INTERNE

Pont Vers L'avenir

28 - 29 Novembre 2024
Lagos, Nigéria

NOTE CONCEPTUELLE

© UNHCR/Charity Nzomo

CONVERGER VERS DES SOLUTIONS

Les déplacements forcés constituent une crise mondiale à évolution constante qui affecte 122 millions de personnes à travers le monde et qui résulte des persécutions, des violences, des violations des droits humains, des catastrophes naturelles, et plus récemment de l'urgence climatique. Dans la plupart des situations, le nombre des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (déplacés internes)¹ dépasse celui des réfugiés, et est évalué à environ 63,3 millions dans le monde, dont environ 50% résident en Afrique.

Beaucoup de personnes déplacées de force et leurs communautés d'accueil résident dans des régions qui, même si elles ne disposent pas suffisamment de facilités ou de services, offrent d'immenses possibilités inexploitées. Grâce à des investissements judicieux et à des partenariats stratégiques, le secteur privé peut contribuer à mettre en place des économies et des marchés solides, permettant de ce fait aux personnes déplacées de force de vivre avec plus de dignité et, faut-il espérer, de trouver des solutions à leurs problèmes.

Et cela dans l'intérêt de tous. Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de libérer le potentiel du secteur privé pour qu'il puisse investir dans les communautés affectées par le déplacement forcé, créer des emplois et stimuler la transformation économique. En favorisant l'entrepreneuriat, les investissements, l'emploi et la fourniture de services et de produits, le secteur privé peut, en tant qu'acteur économique, jouer un rôle important dans la responsabilisation des personnes déplacées de force et de leurs communautés d'accueil. En particulier, il peut : i) transmettre des capacités comme la technologie ou l'expertise technique ; ii) fournir des biens et des services de meilleure qualité et à un prix abordable, y compris des services financiers ; et iv) créer des emplois

¹Un déplacé interne est une personne qui a été forcée ou contrainte de fuir son foyer ou son lieu de **résidence habituel**, notamment en raison d'un **conflit armé**, de situations de violence généralisée, de violations des **droits de l'homme**, de **catastrophes** naturelles ou provoquées par l'homme, ou pour en éviter les effets, et qui n'a pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État

TABLE RONDE AFRIQUE 2024
sur
**LES SOLUTIONS DU SECTEUR PRIVÉ
AU DÉPLACEMENT INTERNE**

Conformément aux **objectifs de développement durable**, au **Pacte mondial sur les réfugiés** et au **Programme d'action du Secrétaire général sur les déplacements internes**, les gouvernements, les partenaires humanitaires et de développement ainsi que le secteur privé fournissent des efforts afin de créer des emplois, de faire acquérir des compétences adaptées aux marchés, de développer des entreprises prospères et d'innover en matière de solutions pour permettre aux communautés d'avoir accès aux services publics. Ces efforts ont abouti ces dernières années à d'importantes avancées, ce qui démontre le pouvoir de la collaboration et le potentiel pour plus d'investissements et de gains.

Toutefois, pour développer et multiplier les efforts ainsi fournis, surtout dans les contextes de déplacement interne, les politiques doivent être améliorées afin de créer un climat favorable aux entreprises inclusives. Les données, l'analyse du marché et d'autres recherches sont essentielles pour aider le secteur privé à comprendre le potentiel du marché et le contexte dans lequel il intervient. Étant donné les difficultés liées aux contextes dans lesquels les personnes déplacées de force vivent, les partenaires du secteur privé, pouvant créer des emplois durables et la chaîne de valeur, doivent être en mesure d'avoir accès à des facilités mixtes de financement/d'atténuation des risques, à des financements innovants et à d'autres types d'appui pour atteindre les personnes déplacées de force et leurs communautés d'accueil. Bref, un cadre plus efficace et plus prévisible d'engagement du secteur privé est indispensable pour stabiliser les communautés déplacées et trouver des solutions en leur faveur, en particulier dans les situations prolongées. Si plusieurs initiatives du secteur privé au soutien des situations de réfugiés sont souvent mises en lumière, les solutions du secteur privé dans les contextes de déplacement interne, surtout en Afrique, doivent être mises en exergue d'une manière plus active.

OBJECTIFS

La table ronde Afrique sur les solutions du secteur privé au déplacement interne vise à renforcer les efforts de plus en plus fournis pour créer des marchés dans les régions affectées par le déplacement interne sur le continent. Elle réunira des gouvernements, des partenaires humanitaires et de développement, le secteur privé et la société civile au soutien des communautés déplacées à l'intérieur de leur propre pays. En particulier, la table ronde va :

- i) identifier les solutions extensibles et échanger des idées et des bonnes pratiques pouvant améliorer l'efficacité des efforts de création de marchés inclusifs dans les contextes de déplacement interne ;
- ii) mettre en lumière les possibilités d'affaires, mais également les obstacles à l'engagement du secteur privé dans les contextes de déplacement interne, notamment les lacunes en matière de politique, de financement, de compétences et de connaissances ;
- iii) permettre des échanges sur les moyens de corriger ces lacunes afin de promouvoir le développement du secteur privé dans les contextes de déplacement interne ;
- iv) permettre de promouvoir la collaboration avec le secteur privé et d'autres parties prenantes concernées, en préparation d'autres réunions en Afrique et dans le monde, notamment le Forum Afrique sur les déplacements qui aura lieu en avril 2025.

RÉSULTATS ATTENDUS

- **Partage de connaissances et sensibilisation:** Une meilleure compréhension du déplacement interne et des possibilités du marché dans les régions où vivent les personnes déplacées et leurs communautés d'accueil, ainsi que de la manière dont elles peuvent participer au marché du travail et y contribuer.
- **Comblent les lacunes:** Une compréhension approfondie des rôles joués par chacune des parties prenantes pour relever les défis liés aux solutions du secteur privé en faveur des déplacés internes et de leurs communautés d'accueil.
- **Réseautage:** Renforcement des réseaux et des partenariats entre les parties prenantes.
- **Conception de la feuille de route:** Éléments identifiés pour éclairer la mise au point d'un plan d'action permettant de soutenir les communautés déplacées. Ce plan d'action sera davantage affiné et mis en œuvre à travers des événements axés sur le secteur privé, comme le Forum Afrique sur les déplacements et le Forum mondial sur les réfugiés.

INVITÉS

- Responsables gouvernementaux et décideurs des ministères des affaires étrangères, des finances, du commerce ou de tout autre ministère compétent en matière de planification économique, de développement ou de partenariat avec le secteur privé dans les pays ayant des populations déplacées internes.
- Société civile, y compris les dirigeants et défenseurs déplacés internes
- Secteur privé : les grandes entreprises, les fondations d'entreprise, les petites et moyennes entreprises, les déplacés internes, les entrepreneurs membres de communautés d'accueil, les plates-formes multipartites et les réseaux d'affaires.
- Les banques multilatérales de développement, comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque islamique de développement.
- Les acteurs bilatéraux de développement
- Les organismes des Nations unies
- Autres organisations internationales

TABLE RONDE AFRIQUE 2024
sur
**LES SOLUTIONS DU SECTEUR PRIVÉ
AU DÉPLACEMENT INTERNE**

PAYS ET DOMAINES THÉMATIQUES

La table ronde abordera divers thèmes couvrant les domaines comme l'agro-business, le secteur financier, l'assurance climatique, l'innovation et l'entrepreneuriat, la connectivité, les infrastructures et le logement. Elle vise à explorer ces domaines importants afin de découvrir de nouvelles idées et de nouvelles opportunités, avec un accent sur les pays comme le Burkina Faso, la République centrafricaine, la République du Tchad, la République démocratique du Congo, la République fédérale et démocratique d'Éthiopie, la République du Mozambique, la République du Niger, la République fédérale du Nigéria, la République fédérale de la Somalie, la République du Soudan du Sud et la République du Soudan.

ORGANISATION ET PLANIFICATION

La table ronde est organisée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en collaboration avec le gouvernement du Nigéria, le conseiller spécial du secrétaire général des Nations Unies sur les solutions au déplacement interne et co-organisé par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les participants sont invités à s'impliquer activement dans divers aspects de l'événement de deux jours.

Les installations comprennent une salle pour la plénière ainsi que des salles pour des groupes de discussion et des tables rondes. L'atrium servira d'espace pour des expositions et le réseautagespace for exhibitions and networking.

Pourquoi le Nigéria ?

Étant l'une des plus grandes économies d'Afrique, le Nigéria est situé au point d'entrée en Afrique de l'Ouest. Il abrite quelques-uns des acteurs les plus dynamiques du secteur privé en Afrique. Son marché est florissant, avec un secteur privé en expansion rapide, d'importantes possibilités d'investissement dans divers secteurs et l'accès à un marché de plus de 200 millions de personnes.

Par ailleurs, **environ 3 % des 122 millions de personnes déplacées de force dans le monde sont des réfugiés ou des déplacés internes nigériens. Le Nigéria abrite en outre plus de 100 000 réfugiés.** Plusieurs entreprises sont activement impliquées dans la satisfaction des besoins humanitaires, offrant des solutions à des communautés déplacées internes. Des entreprises collaborent avec des organisations humanitaires et des partenaires des Nations Unies et du développement pour fournir des ressources, de l'expertise technique et des innovations afin d'améliorer les réponses locales. Des communautés bénéficient des investissements dans les infrastructures ainsi que de la création des possibilités d'emploi et d'affaires qui permettent de stabiliser l'économie à long terme et d'empêcher les mouvements secondaires.

Lagos dispose d'un aéroport international accessible aux compagnies du monde entier. Des installations spéciales seront mises en place pour les participants.